TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL CATEGORIE ANNEE ... 2023

Collectivité / Etablissement public Commune de CORBARA

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,

Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	MARTELLI Dominique	Agent de maîtrise titulaire	01/03/2023
2	Guidicelli Joseph	Agent de maîtrise titulaire	01/03/2023
		O	
			.Sa

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.

Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.

Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :

- dans le vivier des agents promouvables,

Courrier arrive

Gestion des Carrières

- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

		FEMMES	HOMMES	TOTAL
	Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	2	2
Centre Départemental de Gestion la Fonction Publication	Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	2	2
la Fonction Publique de la Haute-C	Orse	COOR	ΛΩΛ	of T

AFFICHÉ POUR FORMALITÉ DE PUBLICITÉ, LE

L'autorité territoriale (Nom prénom signature et e Maire Paul LIONS

Collectivité / Etablissement public

Commune de CORBARA

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,

Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	ALBORTINI Christelle	. Adjoint du patrimoire principal serrellaux	06/07/2023
			No.

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.

Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.

Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :

- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

ro Départamental de Gamer du otion Publique da la Haute-Corso
20 JUIN 2023
Courrier arrivé Gestion des Carrières

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE 2 0 JUIN 2023 AU SIÈGE DU C.D.G DE LA EPT DE LA HAUTE-CORSE

L'autorité territoriale par DE CORSILLE Naire, Paul L'ANS (Nom prénom signature et cache)